

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE GALAN**  
**Séance du 09 avril 2026**

N° 17/2026

**Objet : Versement indemnités de fonction aux Adjointes au Maire**

L'an deux mille vingt-six et le neuf avril à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Bernadette SABATHIER (Maire).

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 ; en exercice : 15 ; qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 02 avril 2026

Présents : SABATHIER Bernadette, BLUTHE-RAMONE Benjamin, PASKA Lydie, BEFFEYTE Jean-François, SOMA Marie-Anne, BENANIBA Sonia, BRUNET Elodie, CAILLET Sylvain, CAZABAT Jérôme, DUPLAN Adrien, CORRIERI-SAMBLAS Ghislaine, ENFEDAQUE Christine, LACROZE Stéphane, PAVEL Vlad, RODRIGUEZ Audrey.

Absents : néant

A été nommée secrétaire : Madame SOMA Marie-Anne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Vu les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions aux adjointes au Maire ;

Vu la proposition de Madame la Maire afin de fixer des indemnités de fonctions inférieures au barème ci-dessous :

Population de 500 à 999 habitants : 11,77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les indemnités de fonction versées aux adjointes au Maire à un taux inférieur au taux maximal de 11,77 %, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
à l'unanimité

- Décide avec effet au 22 mars 2026, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjointes au Maire à 10 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

- Ces indemnités seront versées à :

- Benjamin BLUTHE-RAMONE Benjamin
- Lydie PASKA
- Jean-François BEFFEYTE
- Marie-Anne SOMA

Ainsi fait et délibéré, Les jour, mois et an que dessus.

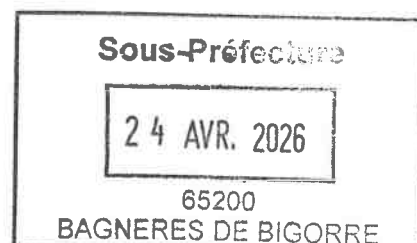
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Bernadette SABATHIER, Maire

Marie-Anne SOMA, Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le 23/04/2026  
et publication le 10/04/2026



**INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

<b>FONCTION</b>	<b>QUALITE</b>	<b>NOM - PRENOM</b>	<b>Taux en Pourcentage</b>
Maire	Madame	SABATHIER Bernadette	40 %
Adjoint au Maire	Monsieur	BLUTHE-RAMONE Benjamin	10 %
Adjoint au Maire	Madame	PASKA Lydie	10 %
Adjoint au Maire	Monsieur	BEFFEYTE Jean-François	10 %
Adjoint au Maire	Madame	SOMA Marie-Anne	10 %

Bernadette SABATHIER, Maire

